

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: Wolmanit CX-8WB_family

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2021-0024-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0026987-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - meta SPC 1	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	5
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	7
6. Autres informations	9
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	9
1. Informations administratives sur le méta-RCP - meta SPC 2	10
2. Composition du méta-RCP	11
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	11
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	12
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	14
6. Autres informations	16
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	16

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

Wolmanit CX-8WB_family

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Wolman Wood and Fire Protection GmbH
Adresse	Dr.-Wolman-Strasse 31-33 Wolman Registrierung WR 76547 Sinzheim Allemagne

Numéro de l'autorisation

BE2021-0024-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

BE-0026987-0000

Date de l'autorisation

09/04/2021

Date d'expiration de l'autorisation

29/03/2031

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Wolman Wood and Fire Protection GmbH

Adresse du fabricant

Dr.-Wolman-Strasse 31-33 76547 Sinzheim Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Dr.-Wolman-Strasse 31-33 76547 Sinzheim Allemagne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1279 - Cu-HDO
Nom du fabricant	BASF SE
Adresse du fabricant	Carl-Bosch-Straße 38 67056 Ludwigshafen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Carl-Bosch-Straße 38 67056 Ludwigshafen Allemagne
Substance active	6 - Carbonate de cuivre basique
Nom du fabricant	Spiess-Uranial Chemicals GmbH
Adresse du fabricant	Frankenstrasse 18 b 20097 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Frankenstrasse 18 b 20097 Hamburg Allemagne

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Cu-HDO		Substance active	312600-89-8		2,8 - 2,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	13,04 - 13,04
Amino-2-ethanol	2-Aminoethanol; ethanolamine	Substance non active	141-43-5	205-483-3	28,6 - 31,6
Acide ethyl-2 hexanoïque	2-Ethylhexanoic acid	Substance non active	149-57-5	205-743-6	4,9 - 4,9
n-Acide heptanoïque	n-Heptanoic acid	Substance non active	111-14-8	203-838-7	3,1 - 3,1
Polyéthylèneimine (50 % dans l'eau)	Polyethyleneimine (50 % in water)	Substance non active	9002-98-6	618-346-1	0 - 6

2.2. Type(s) de formulation

SL - Concentré soluble

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

meta SPC 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Cu-HDO		Substance active	312600-89-8		2,8 - 2,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	13,04 - 13,04
Amino-2-ethanol	2-Aminoethanol; ethanolamine	Substance non active	141-43-5	205-483-3	28,6 - 28,6
Acide ethyl-2 hexanoïque	2-Ethylhexanoic acid	Substance non active	149-57-5	205-743-6	4,9 - 4,9
n-Acide heptanoïque	n-Heptanoic acid	Substance non active	111-14-8	203-838-7	3,1 - 3,1
Polyethyleneimine (50 % dans l'eau)	Polyethyleneimine (50 % in water)	Substance non active	9002-98-6	618-346-1	6 - 6

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Corrosif pour les voies respiratoires.
Contient polyéthylèneimine.. Peut produire une réaction allergique.
Susceptible de nuire au fœtus.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Ne pas respirer les aérosols.
Se laver mains soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection.
EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage #1 Champignons, coléoptères, termites – utilisateurs industriels – traitement sous vide/pression oscillante – intérieur

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	---
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Champignons destructeurs de bois Nom commun: Pourriture cubique Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs de bois Nom commun: Pourriture fibreuse Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs de bois Nom commun: Pourriture molle Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Coléoptères xylophages Nom commun: Coléoptères destructeurs de bois Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: termites (termites souterrains) : Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Application : utilisation en intérieur dans des usines de traitement dédiées. Préservation du bois de construction à usage intérieur et extérieur, en particulier le bois utilisé dans les classes d'emploi 1, 2, 3 et 4 comme par exemple pour l'horticulture et le jardinage paysager, les poteaux, les clôtures, les palissades, les équipements de jeux et les platelages en bois, y compris l'application spéciale de classe 4, comme les poteaux de transmission, avec une durée de service de 25 à 40 ans. Veuillez tenir compte des restrictions.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Traitement sous vide/processus de pression oscillante Description détaillée: DOSES D'APPLICATION :</p> <p><i>Sans protection contre les termites:</i></p> <p>Rétention du produit² [kg/m³): Classe d'emploi 1: 6.50 Classe d'emploi 2: 7.85 Classe d'emploi 3: 7.85 - 9.00 Classe d'emploi 4: 10.90 - 22.50 Classe d'emploi 4 spéciale¹: 13.0 - 31.25</p> <p>Solution d'application³ [% (p/p)]:</p>

Classe d'emploi 1: 1.08
Classe d'emploi 2: 1.30
Classe d'emploi 3: 1.30 - 1.50
Classe d'emploi 4: 1.82 - 3.75
Classe d'emploi 4 spéciale¹: 2.17 - 5.21

Avec protection contre les termites:

Rétention du produit² [kg/m³):
Classe d'emploi 1: 13.10
Classe d'emploi 2: 13.10
Classe d'emploi 3: 13.81
Classe d'emploi 4: 13.81-22.5
Classe d'emploi 4 spéciale¹: 13.81-31.25

Solution d'application³ [% (p/p)]:
Classe d'emploi C1: 2.18
Classe d'emploi 2: 2.18
Classe d'emploi 3: 2.30
Classe d'emploi 4: 2.30 - 3.75
Classe d'emploi 4 spéciale¹: 2.30 - 5.21

¹ La classe d'emploi « 4 spéciale » vise spécifiquement le bois traité destiné aux applications avec durée de vie prolongée (par ex. poteaux de transmission). Pour la classe d'emploi 4 spéciale prévue, la durée de vie attendue est de 25 à 40 ans.

² Les valeurs se réfèrent au produit non dilué (c'est-à-dire au concentré) par volume de bois traité.

³ Basé sur une rétention moyenne de solution de 600 L au cours du traitement sous vide

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 6.5 - 31.25 kg/m³
Dilution (%): 1.08 - 5.21
Nombre et fréquence des applications:
Une seule application

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Dimensions et matériaux d'emballage

Jerrycan 30L en PE-HD
Bidon de 60L en PE-HD
IBC de 600L en PE-HD
IBC de 1000L en PE-HD

Pour le transport uniquement :
Container en vrac de 30 000L (acier inoxydable)
pas d'emballage commercial

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Appliquer le produit via un traitement sous vide / pression oscillante.
Diluer le produit par dosage automatique en tenant compte de la concentration requise de la solution.
Le temps de fixation est de 48 h minimum.
Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux et l'eau potable.

Noter que l'évaluation d'efficacité a été réalisée avec le bois de référence Pinus silvestris.

5.2. Mesures de gestion des risques

L'équipement de protection personnel suivant doit être porté pendant la phase de manipulation du produit (application et nettoyage) :
Porter des gants protecteurs résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
Porter une combinaison de protection (au moins de type 6, EN13034).
Porter des chaussures de sécurité (EN 13832) pour appliquer le produit.
Porter une visière de protection pour appliquer le produit.

Le processus de dilution doit s'effectuer à l'aide d'un système de dosage automatique.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Manipuler le produit et faire sécher le bois fraîchement traité dans des endroits bien ventilés.
Le nettoyage de la chambre de traitement ainsi que le traitement par pression du bois ne doivent pas être réalisés par le même opérateur le même jour.
Tous les processus d'application industriels doivent être effectués dans une zone située sur une surface en dur imperméable avec un système de rétention pour prévenir tout écoulement et un système de récupération (par ex. puisard).
Le bois fraîchement traité doit être stocké à l'abri et/ou sur une surface en dur imperméable pour empêcher les fuites directes dans le sol, les égouts ou l'eau. De plus, toutes les fuites de produit ainsi que les eaux/sols contaminés doivent être collectés à des fins de recyclage ou d'élimination conformément à la réglementation locale/nationale/internationale.

Le produit ne doit pas être appliqué sur du bois de classe d'emploi 4 destiné à être placé directement dans des plans d'eau.
L'utilisation du produit sur le bois, destiné aux classes d'emploi 1 et 2 en zones résidentielles, est limitée aux constructions en bois à petite échelle et/ou statiques qui ne sont pas en contact direct avec l'espace intérieur.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Indications de premiers secours :

Généralités : en cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais rien donner par voie orale ou faire vomir si la personne est inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincez immédiatement les yeux avec un jet d'eau tiède lent pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant 15 à 30 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : immédiatement laver la peau abondamment à l'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés. Rincer la peau avec un jet d'eau tiède lent/se doucher pendant au moins 15 à 30 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : Appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement:

Si le produit contamine les lacs, rivières, égouts ou sols, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation locale.

Contenir les fuites et les récupérer avec une matière absorbante inerte (par ex. sable, terre, etc.). Pour les grandes quantités : pomper le produit.

Éliminer le contenu/le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux conformément à la réglementation locale/nationale/internationale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Les résidus de produit, les matériaux contaminés (y compris la sciure de bois) et les récipients vides doivent être collectés et éliminés conformément à la législation sur les déchets et aux exigences des autorités locales et/ou régionales.

Ne pas déverser le produit biocide ni la solution diluée du produit biocide dans le réseau d'égouts ou l'environnement (notamment les eaux de surface).

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Le produit doit être stocké uniquement dans les conteneurs d'origine hermétiquement fermés et hors de portée des personnes non autorisées.

Température de stockage recommandée : ≥ 0 °C à + 40 °C.¹

Protéger du gel.

À basse température, le produit peut cristalliser. Dissoudre à nouveau les ingrédients précipités en augmentant la température.

La durée de conservation du produit est de 24 mois.

Remarque :

¹ Cette recommandation est fournie par le demandeur. Le test de vieillissement accéléré montre une stabilité jusqu'à 54 °C.

6. Autres informations

SPC Editor ne permet pas techniquement de refléter exactement les conseils de prudence donnés dans le PAR.

Cela concerne les entrées suivantes :

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Wolmanit CX-8WB	Marché: BE
Wolmanit CX-8M	Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0026987-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Cu-HDO		Substance active	312600-89-8		2,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	13,04
Amino-2-ethanol	2-Aminoethanol; ethanolamine	Substance non active	141-43-5	205-483-3	28,6
Acide ethyl-2 hexanoïque	2-Ethylhexanoic acid	Substance non active	149-57-5	205-743-6	4,9
n-Acide heptanoïque	n-Heptanoic acid	Substance non active	111-14-8	203-838-7	3,1
Polyéthylèneimine (50 % dans l'eau)	Polyéthylèneimine (50 % in water)	Substance non active	9002-98-6	618-346-1	6

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

meta SPC 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Cu-HDO		Substance active	312600-89-8		2,8 - 2,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	13,04 - 13,04
Amino-2-ethanol	2-Aminoethanol; ethanolamine	Substance non active	141-43-5	205-483-3	31,6 - 31,6
Acide ethyl-2 hexanoïque	2-Ethylhexanoic acid	Substance non active	149-57-5	205-743-6	4,9 - 4,9
n-Acide heptanoïque	n-Heptanoic acid	Substance non active	111-14-8	203-838-7	3,1 - 3,1

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Corrosif pour les voies respiratoires.
Susceptible de nuire au fœtus.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Ne pas respirer les aérosols.
Se laver mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage #1 Champignons, coléoptères, termites – utilisateurs industriels – traitement sous vide/pression oscillante – intérieur

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	---
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Champignons destructeurs de bois Nom commun: Pourriture cubique Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs de bois Nom commun: Pourriture fibreuse Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs de bois Nom commun: Pourriture molle Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: coléoptères xylophages Nom commun: Coléoptères destructeurs de bois Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: termites (termites souterrains) : Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p>

Domaine d'utilisation	Intérieur Application : utilisation en intérieur dans des usines de traitement dédiées. Préservation du bois de construction à usage intérieur et extérieur, en particulier le bois utilisé dans les classes 1, 2, 3 et 4 comme par exemple pour l'horticulture et le jardinage paysager, les poteaux, les clôtures, les palissades, les équipements de jeux et les platelages en bois, y compris l'application spéciale de classe 4, comme les poteaux de transmission, avec une durée de service de 25 à 40 ans. Veuillez tenir compte des restrictions.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Traitement sous vide/processus de pression oscillante Description détaillée: DOSES D'APPLICATION : Sans protection contre les termites : Rétention du produit ² [kg/m ³): Classe d'emploi 1: 6.50 Classe d'emploi 2: 7.85 Classe d'emploi 3: 7.85 - 9.00 Classe d'emploi 4: 10.90 - 22.50 Classe d'emploi 4 spéciale ¹ : 13.0 - 31.25 Solution d'application ³ [% (p/p)]: Classe d'emploi 1: 1.08 Classe d'emploi 2: 1.30 Classe d'emploi 3: 1.30 - 1.50 Classe d'emploi 4: 1.82 - 3.75 Classe d'emploi 4 spéciale ¹ : 2.17 - 5.21 Avec protection contre les termites : Rétention du produit ² [kg/m ³): Classe d'emploi 1: 13.10 Classe d'emploi 2: 13.10 Classe d'emploi 3: 13.81 Classe d'emploi 4: 13.81-22.5 Classe d'emploi 4 spéciale ¹ : 13.81-31.25 Solution d'application ³ [% (p/p)]: Classe d'emploi 1: 2.18 Classe d'emploi 2: 2.18 Classe d'emploi 3: 2.30 Classe d'emploi 4: 2.30 - 3.75 Classe d'emploi 4 spéciale ¹ : 2.30 - 5.21 ¹ La classe d'emploi « 4 spéciale » vise spécifiquement le bois traité destiné aux applications avec durée de vie prolongée (par ex. poteaux de transmission). Pour la classe d'emploi 4 spéciale prévue, la durée de vie attendue est de 25 à 40 ans. ² Les valeurs se réfèrent au produit non dilué (c'est-à-dire au concentré) par volume de bois traité. ³ Basé sur une rétention moyenne de solution de 600 L au cours du traitement sous vide
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 6.5 - 31.25 kg/m ³ Dilution (%): 1.08 - 5.21 Nombre et fréquence des applications: Application unique
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Jerrycan 30L en PE-HD Bidon de 60L en PE-HD

IBC de 600L en PE-HD
IBC de 1000L en PE-HD

Pour le transport uniquement :
Container en vrac de 30 000L (acier inoxydable)
pas d'emballage commercial

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Appliquer le produit via un traitement sous vide / pression oscillante.
Diluer le produit par dosage automatique en tenant compte de la concentration requise de la solution.
Le temps de fixation est de 48 h minimum.
Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou de l'eau potable.
Noter que l'évaluation d'efficacité a été réalisée avec le bois de référence Pinus silvestris.

5.2. Mesures de gestion des risques

L'équipement de protection personnel suivant doit être porté pendant la phase de manipulation du produit (application et nettoyage) :
Porter des gants protecteurs résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
Porter une combinaison de protection (au moins de type 6, EN13034).
Porter des chaussures de sécurité (EN 13832) pour appliquer le produit.
Porter une visière de protection pour appliquer le produit.

Le processus de dilution doit s'effectuer à l'aide d'un système de dosage automatique.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Manipuler le produit et faire sécher le bois fraîchement traité dans des endroits bien ventilés.
Le nettoyage de la chambre de traitement ainsi que le traitement par pression du bois ne doivent pas être réalisés par le même opérateur le même jour.
Tous les processus d'application industriels doivent être effectués dans une zone située sur une surface en dur imperméable avec un système de rétention pour prévenir tout écoulement et un système de récupération (par ex. puisard).
Le bois fraîchement traité doit être stocké à l'abri et/ou sur une surface en dur imperméable pour empêcher les fuites directes dans le sol, les égouts ou l'eau. De plus, toutes les fuites de produit ainsi que les eaux/sols contaminés doivent être collectés à des fins de recyclage ou d'élimination conformément à la réglementation locale/nationale/internationale.
Le produit ne doit pas être appliqué sur du bois de classe d'emploi 4 destiné à être placé directement dans des plans d'eau.
L'utilisation du produit sur le bois, destiné aux classes d'emploi 1 et 2 en zones résidentielles, est limitée aux constructions en bois à petite échelle et/ou statiques qui ne sont pas en contact direct avec l'espace intérieur.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Indications de premiers secours :

Généralités : en cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais rien donner par voie orale ou faire vomir si la personne est inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement les yeux avec un jet d'eau tiède lent pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant 15 à 30 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : immédiatement laver abondamment à l'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés. Rincer la peau avec un jet d'eau tiède lent/se doucher pendant au moins 15 à 30 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : Appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement:

Si le produit contamine les lacs, rivières, égouts ou sols, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation locale.

Contenir les fuites et les récupérer avec une matière absorbante inerte (par ex. sable, terre, etc.). Pour les grandes quantités : pomper le produit.

Éliminer le contenu/le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux conformément à la réglementation locale/nationale/internationale

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Les résidus de produit, les matériaux contaminés (y compris la sciure de bois) et les récipients vides doivent être collectés et éliminés conformément à la législation sur les déchets et aux exigences des autorités locales et/ou régionales.

Ne pas déverser le produit biocide ni la solution diluée du produit biocide dans le réseau d'égouts ou l'environnement (notamment les eaux de surface).

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Le produit doit être stocké uniquement dans les conteneurs d'origine hermétiquement fermés et hors de portée des personnes non autorisées.

Température de stockage recommandée : ≥ 0 °C à + 40 °C.¹

Protéger du gel.

À basse température, le produit peut cristalliser. Dissoudre à nouveau les ingrédients précipités en augmentant la température.

La durée de conservation du produit est de 24 mois.

Remarque :

¹ Cette recommandation est fournie par le demandeur. Le test de vieillissement accéléré montre une stabilité jusqu'à 54 °C.

6. Autres informations

SPC Editor ne permet pas techniquement de refléter exactement les conseils de prudence donnés dans le PAR.

Cela concerne les entrées suivantes :

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Wolmanit CX-8F

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0026987-0002 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Cu-HDO		Substance active	312600-89-8		2,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	13,04
Amino-2-ethanol	2-Aminoethanol; ethanolamine	Substance non active	141-43-5	205-483-3	31,6
Acide ethyl-2 hexanoïque	2-Ethylhexanoic acid	Substance non active	149-57-5	205-743-6	4,9
n-Acide heptanoïque	n-Heptanoic acid	Substance non active	111-14-8	203-838-7	3,1